

# RAPPORT ANNUEL

# 2016

**MULTIHABITATION 4**



**LA FRANÇAISE**

# Multihabitation 4

SCPI Borloo Neuf à capital fixe fermé

Assemblée générale ordinaire du 14 juin 2017

1	Conjoncture .....	2
2	Organes de direction et de contrôle.....	5
3	Rapport de la société de gestion sur l'exercice 2016 .....	6
4	Gouvernance et contrôle interne.....	10
5	Tableaux complétant le rapport de la société de gestion .....	12
6	Rapport du conseil de surveillance.....	16
7	Texte des résolutions à l'assemblée générale ordinaire ...	17
8	Comptes au 31 décembre 2016 .....	18
9	Annexe .....	21
10	Composition du patrimoine .....	24
11	Rapports du commissaire aux comptes .....	25

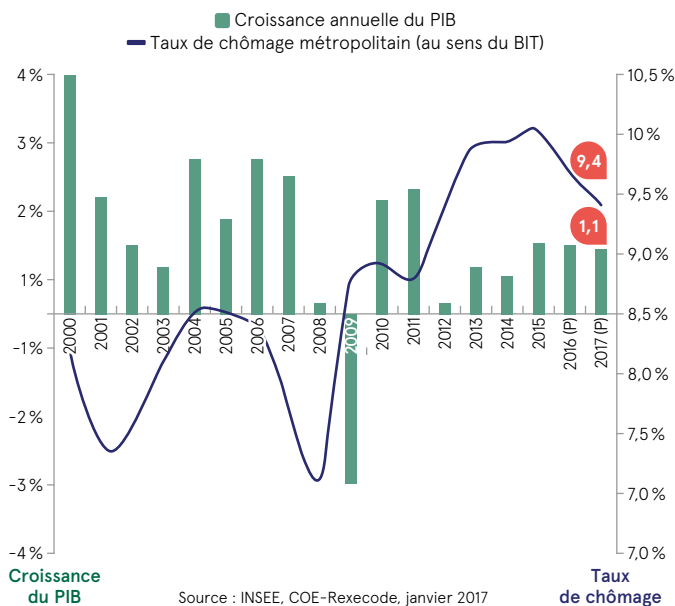




## Un environnement économique toujours faiblement porteur

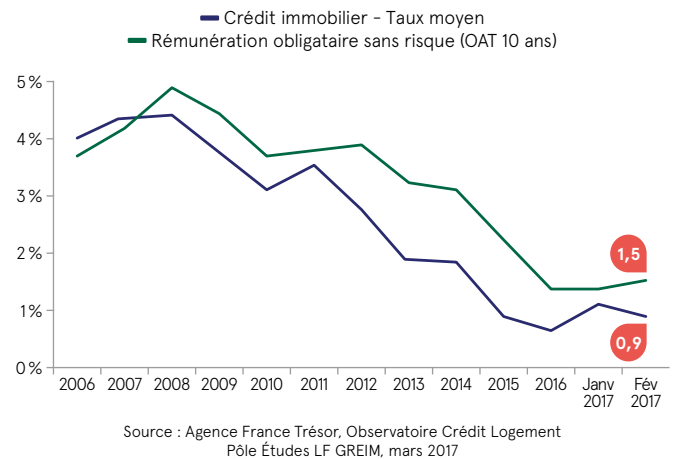
La croissance de l'économie française a augmenté de 0,4 % au 4<sup>e</sup> trimestre 2016 et atteint 1,1% sur l'année, en recul de -0,1 point par rapport à 2015. Outre la sortie de l'Union européenne du Royaume-Uni et la série d'attentats qui a fortement impacté le tourisme, la consommation des ménages a stagné au 2<sup>e</sup> et au 3<sup>e</sup> trimestre et remis en cause les perspectives de croissance annoncées en début d'année. Ainsi, l'estimation de progression annuelle du PIB par Rexecode s'est dégradée au cours de l'année, passant de 1,6 % en janvier à 1,1 % en décembre. L'activité s'est néanmoins avérée plus robuste au 4<sup>e</sup> trimestre, portée par le redémarrage de la production industrielle (+2,2 % en novembre) et de la consommation. La baisse du chômage, amorcée depuis l'été, devrait se poursuivre en 2017. Rexecode annonce une croissance stable à 1,1% cette année, et un taux de chômage en amélioration sensible, à 9,4 %, sur fonds d'incertitude liée aux effets du Brexit et aux élections présidentielles françaises. En outre, l'Insee prévoit une reprise de l'inflation à 0,8 % sur l'année 2017, un rythme modéré mais qui devrait rogner le pouvoir d'achat des Français et pourrait ralentir la consommation.

### ● Croissance du PIB et taux de chômage en France



À l'instar des taux d'emprunt d'état qui ont accusé une hausse à la suite de l'élection de Donald Trump puis de l'incertitude quant à l'issue des élections en France, les taux de crédit immobilier ont progressé depuis la fin de l'année 2016. Fin février, ils s'établissaient à 1,49 % contre 1,34 %, leur point bas, en fin d'année dernière. Cette remontée s'est concrétisée par la signature de nombreuses ventes en janvier et février 2017. Les taux demeurent néanmoins à un niveau bas en historique et devraient légèrement poursuivre leur augmentation dans les prochains mois.

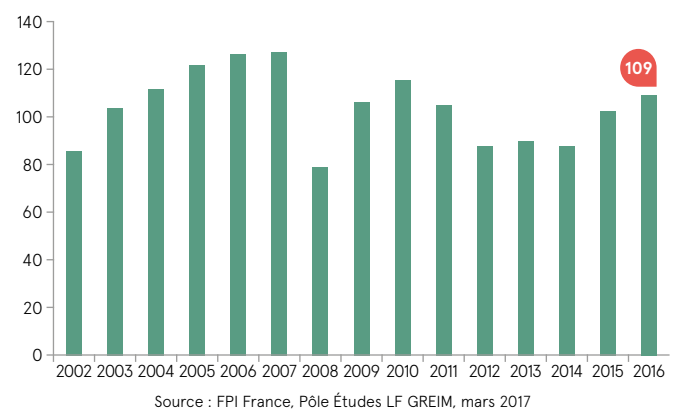
### ● Rendement obligatoire et taux de crédit immobilier



## Le marché du logement neuf confirme sa reprise

La nette reprise du marché des logements neufs s'est accélérée en 2016, aussi bien en immobilier neuf promoteur qu'en maison individuelle hors promoteur. Ainsi, 109 000 ventes promoteur ont été comptabilisées sur l'ensemble de l'année, en augmentation de 6 % par rapport à 2015 ; les réservations ont progressé de 21 % par rapport à 2015, soit 148 618 réservations.

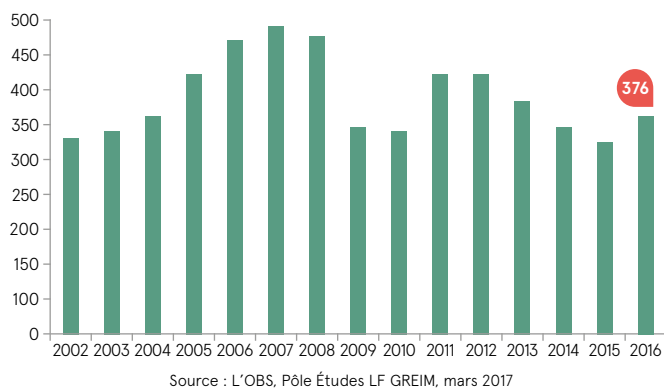
### ● Nombre de ventes de logements neufs en France (en milliers)



Les mises en chantier de logements neufs repartent à la hausse, après la baisse continue observée depuis 2012. Elles ont représenté 376 500 unités en 2016, en progression de plus de 10 % par rapport à 2015. Sur le dernier trimestre, le rythme des mises en chantier a légèrement faibli, mais il devrait néanmoins se consolider en 2017. En effet, le nombre de permis de construire octroyés s'est accéléré en 2016, progressant de 14 %, à 453 200 unités.

Le prix des logements neufs augmente globalement en France (+2,5 %). Cette hausse s'est amplifiée en fin d'année, puisqu'il progresse de 3,6 % sur le seul 4<sup>e</sup> trimestre.

## Mises en chantier de logements neufs en France (en milliers)



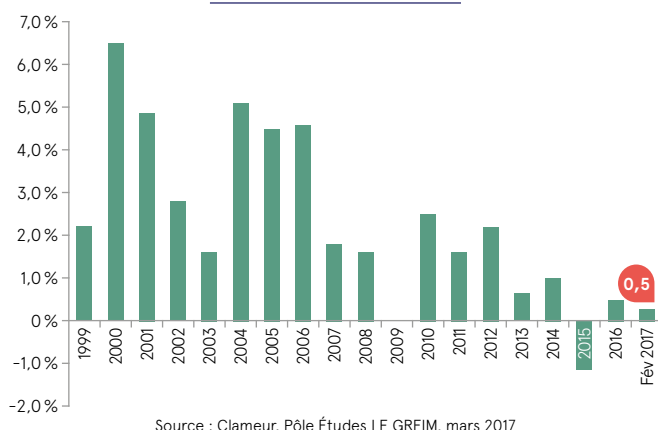
## Des loyers de marché en léger redémarrage

Le marché locatif confirme sa reprise amorcée depuis le début de l'année 2016. Habituellement très soutenu entre juin et septembre puis en baisse de régime à partir d'octobre, il a redémarré en fin d'année. Ainsi, après avoir reculé de 1,1% en 2015, les loyers ont progressé en moyenne de 0,5% en décembre 2016 sur un an. Ils ont poursuivi leur progression depuis le début de l'année, mais plus faiblement (+0,3%). Cette augmentation s'effectue en revanche d'une manière très hétérogène puisque de nombreuses villes, y compris les plus peuplées, telles Lille ou Marseille ont vu leurs loyers stagner voire diminuer.

À l'échelle nationale pourtant, le marché reste sous pression en raison d'une forte demande. Néanmoins, cette reprise, même légère, des loyers a entravé la remontée spectaculaire de la mobilité résidentielle, qui avait atteint un point haut historique, à 33% en novembre, supérieur à 5 points de sa moyenne des 18 dernières années. Elle recule désormais, pour s'établir à 29,8% à fin février 2017, ainsi qu'en Île-de-France, où elle demeure traditionnellement nettement en deçà de la moyenne nationale.

Les efforts d'entretien et d'amélioration des logements ont à nouveau nettement faibli depuis la remontée des loyers. Ainsi, en février 2017, seuls 14,5% des logements reloués ont bénéficié de travaux de rénovation majeurs. Ce niveau reste tout de même inférieur à la moyenne qui s'élève à 22,2% depuis 1998.

### Variations des loyers

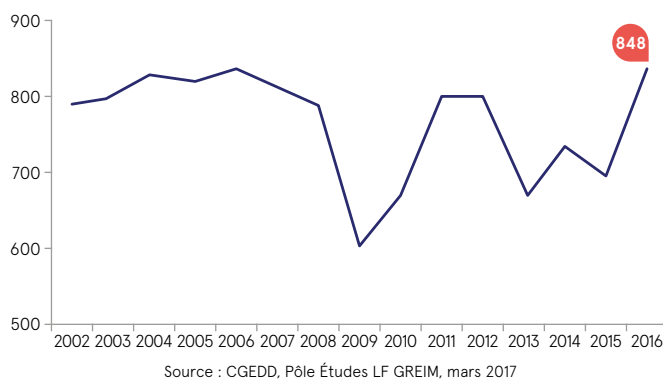


## Les ventes de logements anciens atteignent un niveau record

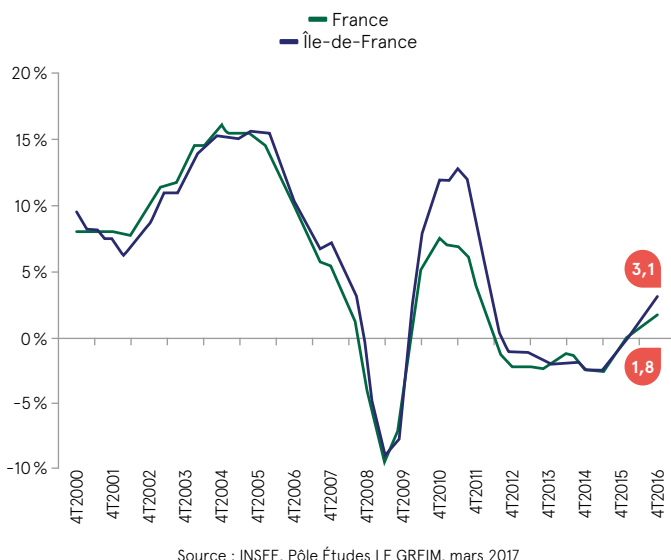
Le marché des logements anciens confirme la dynamique observée depuis fin 2015 et dépasse ses records historiques. En effet, les transactions dépassent leur niveau très élevé de 2006, avec 848 000 transactions référencées en 2016. Cette forte augmentation s'explique principalement par les taux de crédit immobilier très bas (1,34% sur 15 ans en décembre) et par la reprise économique, qui, bien que timide, a engendré des créations d'emplois, synonyme de mobilité géographique intra-nationale.

La hausse du prix de l'ancien se consolide, faisant suite à une baisse des prix continue entre 2012 et 2015. Ainsi, en 2016, les prix de l'ancien ont augmenté d'environ 1,8% en France et de 3,1% en Île-de-France sur un an. Outre un pouvoir d'achat immobilier restauré par des taux bas persistants, de nombreux produits sont actuellement disponibles à la vente. Seul le segment des résidences secondaires souffre. Il pourrait progressivement se réanimer mais continuera à pâtir d'un taux d'imposition sur les plus-values élevé.

### Nombre de ventes de logements anciens en France (en milliers)



### Taux de croissance annuel du prix des logements en France (CVS)



## Perspectives du marché

En 2017, les facteurs de soutien à l'immobilier neuf et ancien devraient se maintenir. En effet, la poursuite du Prêt à Taux Zéro et du dispositif Pinel ainsi que l'effet « valeur refuge », suggéré par la tangibilité du placement, devraient permettre à l'immobilier de rester un secteur actif. Les taux de crédit immobiliers devraient rester bas, en moyenne historique mais leur remontée est néanmoins amorcée et pourrait se poursuivre. Cette perspective a contribué au maintien d'une activité dynamique depuis le début de l'année. Les transactions ne devraient pourtant progresser que faiblement en 2017, par rapport aux importants volumes enregistrés en 2016 mais demeurer très nombreuses, générant de nouvelles hausses des prix, tant dans le neuf que dans l'ancien.

## Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes.



# FICHE D'IDENTITÉ MULTIHABITATION 4



- **Type de SCPI**  
SCPI « Borloo »  
à capital fixe fermé
- **N° immatriculation au RCS**  
500 138 136 RCS Paris
- **Siège social**  
128, boulevard Raspail  
75006 Paris
- **Date de dissolution statutaire**  
27 septembre 2022
- **Date d'immatriculation**  
28 septembre 2007
- **Capital social**  
30 470 000 euros
- **Visa AMF**  
SCPI n° 07-27 en date du 28 septembre 2007

## Société de gestion de la SCPI

### La Française Real Estate Managers

Société par actions simplifiée au capital de 1 220 384 euros

Siège social : 128, boulevard Raspail – 75006 Paris

399 922 699 RCS PARIS

Agrément délivré par l'AMF en tant que société de gestion de portefeuille n° GP-07000038 du 26 juin 2007.

Agrément AIFM au titre de la directive 2011/61/UE en date du 24 juin 2014.

### Directoire

Marc BERTRAND, Président

Eric ALLARD, Directeur général

Marc-Olivier PENIN, Directeur général

Franck MEYER

Thierry SEVOUMIANS

### Conseil de surveillance

Patrick RIVIERE, Président

Xavier LEPINE

Pierre LASSERRE

Caisse Centrale du Crédit Mutuel

Caisse Régionale de Crédit Mutuel de Loire Atlantique et du Centre-Ouest

Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Nord Europe

### Commissaires aux comptes

**Titulaire :** Deloitte & Associés  
185, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

**Suppléant :** B.E.A.S  
195, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

## Conseil de surveillance de la SCPI

### Composition du conseil de surveillance

Jean-Luc BRONSART, Président

Bertrand DE GELOES, Secrétaire

Paul CHENEL

Crédit Mutuel Arkea

Jacques-Léonard de JUVIGNY

Patrick KONTZ

Jacques MORILLON

François RINCHEVAL

Patrick SAMAMA

**Fin de mandat :** à l'issue de la présente assemblée générale.

## Expert immobilier de la SCPI

Crédit Foncier Expertise

19, rue des Capucines

75001 Paris

**Fin de mandat :** À l'issue de l'assemblée générale de 2021 appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2020.

## Commissaires aux comptes de la SCPI

**Titulaire :** Deloitte & Associés  
185, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

**Suppléant :** B.E.A.S  
195, avenue Charles de Gaulle  
92200 Neuilly-sur-Seine

**Fin des mandats :** à l'issue de l'assemblée générale de 2020 appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2019.



## Introduction

Multihabitation 4 a été créée le 28 septembre 2007 et a collecté jusqu'au 31 mars 2009, en pleine crise financière, entraînant une collecte modeste au regard des trois précédentes SCPI de la gamme Multihabitation. Malgré cet environnement a priori défavorable, la SCPI continue d'année en année à maintenir de très bons résultats. Tous les leviers intrinsèques de la performance restent au vert (forte baisse du turn-over par rapport à 2015, faible vacance, contrôle des charges, peu d'impayés, peu de travaux, etc.).

Malgré une quasi-stabilité des loyers (-0,44%), le résultat 2016 est en légère baisse par rapport à 2015 (-2,05%) passant le rendement net de 2,67% à 2,61%. Cette baisse moindre que celle budgétée s'explique principalement par une augmentation des taxes foncières de 7,85% (+8 347,18 euros) et de la provision pour créances douteuses (+27 891,88 euros) qui révèle une légère dégradation de la solvabilité moyenne des locataires. En revanche, grâce à la baisse significative du turn-over,

14,49% contre 28,99% en 2015, les honoraires de mise en location ont baissé de 24,01% (-6 223,29 euros). Au global, les charges immobilières non récupérables ont augmenté de 5,45% et les charges d'exploitation de 1,59%.

Le taux d'occupation financier a légèrement baissé passant de 97,57% à 97,29%, se maintenant à un niveau très appréciable grâce à un pilotage très efficace de la commercialisation et malgré les travaux de remise en état de certains appartements libérés.

Il n'y a qu'un dossier contentieux actuellement traité qui concerne un locataire parti.

La distribution a été maintenue en 2016 à 40,08 euros par part ce qui assure un rendement de 2,67%, grâce à un prélèvement de 1,23 euros par part sur le report à nouveau. Ce dernier qui s'élève à 11,07 euros par part permettra de maintenir le rendement sur plusieurs exercices.

## Caractéristiques principales au 31 décembre 2016

Capital	30 470 000,00 €
Nombre de parts	24 376
Capitalisation	36 564 000,00 €
Nombre d'associés	663
Valeur de réalisation	1 518,73 €
Prix de souscription	1 500,00 €
Prix acquéreur	1 078,76 €
Prix net vendeur (Prix d'exécution)	968,51 €
Valeur ISF pour 2017 *	968,51 €
Distribution de l'exercice 2016 **	40,08 €

\* Correspond à la valeur pouvant être retenue par les associés assujettis à l'ISF.

\*\* Correspond au dividende perçu par un associé présent du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

## Tableau de chiffres significatifs (en euros)

	2016	2015
<b>Compte de résultat au 31 décembre</b>		
Produits de la SCPI	1 684 918,90	1 715 652,18
dont loyers	1 484 407,80	1 490 942,62
Total des charges	729 455,32	740 210,16
Résultat	955 463,58	975 442,02
Dividende	976 990,08	976 990,08
<b>État du patrimoine et tableau des capitaux propres au 31 décembre</b>		
Capital social	30 470 000,00	30 470 000,00
Total des capitaux propres	32 383 498,93	32 405 025,43
Immobilisations locatives	32 093 482,26	32 093 482,26

	Global 2016	Par part 2016
<b>Autres informations</b>		
Bénéfice	955 463,58	39,20*
Dividende	976 990,08	40,08*
<b>Patrimoine</b>		
Valeur de marché des immeubles	36 560 000,00	1 499,84
Valeur comptable	32 383 498,93	1 328,50
Valeur de réalisation	37 020 588,34	1 518,73
Valeur de reconstitution	43 772 091,11	1 795,70

\* Bénéfice et dividende par part en jouissance sur l'année.

## Valeurs de la société au 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions en vigueur, il a été procédé, à la clôture de l'exercice, à la détermination des valeurs :

- comptable, soit la valeur résultant de l'état du patrimoine ;
- de réalisation, soit la valeur vénale du patrimoine résultant des expertises réalisées, augmentée de la valeur nette des autres actifs ;
- de reconstitution, soit la valeur de réalisation majorée des frais afférents à une reconstitution du patrimoine.

Ces valeurs se sont établies ainsi qu'il suit :

### ● Valeur comptable

	En euros
Valeur immobilisée des acquisitions	32 093 482,26
Valeur nette des autres actifs retenus pour la valeur comptable	290 016,67
Valeur comptable	32 383 498,93
Valeur comptable ramenée à une part	1 328,50

### ● Valeur de réalisation

	En euros
Valeur de marché des immeubles	36 560 000,00
Valeur nette des autres actifs retenus pour la valeur de réalisation	460 588,34
Valeur de réalisation	37 020 588,34
Valeur de réalisation ramenée à une part	1 518,73

### ● Valeur de reconstitution

	En euros
Valeur de réalisation	37 020 588,34
Frais d'acquisition des immeubles	2 266 720,00
Commission de souscription	4 484 782,77
Valeur de reconstitution *	43 772 091,11
Valeur de reconstitution ramenée à une part	1 795,70

\* Y compris la TVA non récupérable sur les commissions de souscription.

## Marché des parts en 2016 et information sur les modalités de sortie de la SCPI

	Nombre	En % du nombre total de parts émises
Parts cédées sur le marché par confrontation	87	0,36 %
Parts transférées par succession et/ou donation	45	0,18 %

Le marché des parts ne saurait être significatif dès lors que la durée de détention des parts dont les associés sont titulaires conditionne les avantages fiscaux et donc la performance à terme de Multihabitation 4. Des cas particuliers, souvent liés à des situations familiales personnelles, peuvent néanmoins justifier quelques transactions trimestrielles. Dans cette hypothèse, le prix établi, inférieur à la valeur de réalisation publiée, prend en compte l'absence d'avantage fiscal transmis à l'acquéreur.

**Le prix moyen constaté payé par l'acquéreur en 2016 ressort à 1 072,51 euros par part.**

## Patrimoine immobilier

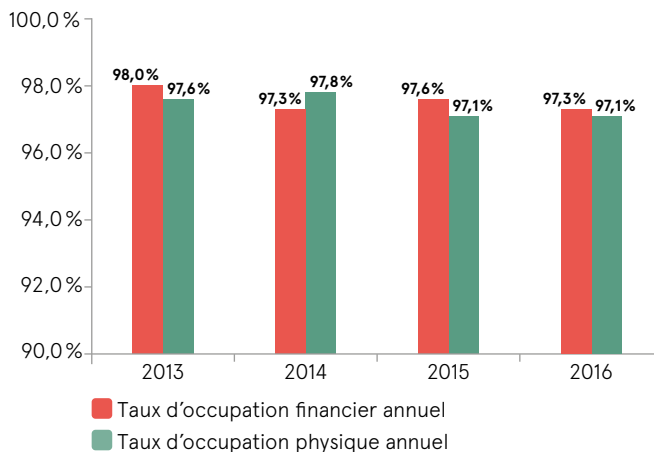
### Évolution du patrimoine

Tous les investissements de la SCPI sont réalisés et livrés.

### Gestion du patrimoine

#### ● Taux d'occupation et mouvements locatifs

Les taux d'occupation calculés soit en fonction des loyers, soit en fonction des surfaces, ont évolué de la manière suivante :



#### Rappel :

Sont exclus du calcul des taux les immeubles acquis mais non livrés.

- Le taux d'occupation annuel financier exprime le montant des loyers appelés sur l'année par rapport aux loyers qui pourraient être perçus si l'ensemble du patrimoine était occupé sur la même période. Pour les immeubles acquis en cours d'année, la période qui précède la date de livraison n'est pas prise en compte dans le calcul du taux d'occupation.
- Le taux d'occupation physique annuel est la moyenne des quatre taux d'occupation physique trimestriels. Ces taux expriment à chaque fin de trimestre la surface occupée par rapport à la surface totale du patrimoine.

#### ● Situation locative en fin d'exercice

On compte en fin d'exercice 3 lots vacants réservés.

#### ● Évolution des produits locatifs quittancés

Au cours de l'exercice, 1 484 407,80 euros de loyers ont été facturés contre 1 490 942,62 euros en 2015, soit une baisse de 0,44 %. L'indice moyen de référence des loyers (I.R.L.) n'a progressé que de 0,18 %.

Les loyers encaissés représentent 100,54 % des loyers facturés contre 98,19 % en 2015.

#### ● Contentieux

La SCPI compte un dossier contentieux fin 2016.

La dotation à la provision pour créances douteuses s'élève à 32 567,96 euros contre 4 676,08 euros en 2015, la reprise s'élève à 3 453,11 euros contre 7 785,70 en 2015, la provision s'établit donc au 31 décembre à 53 043,62 euros contre 23 928,77 en 2015. La provision est répartie sur 19 locataires dont un sera assigné début 2017 et sera pris en charge par le service contentieux. Les autres locataires font l'objet d'un suivi par le service précontentieux qui assure les relances jusqu'au commandement de payer qui précède, à défaut de régularisation dans les deux mois, l'assignation devant le tribunal. L'augmentation des créances douteuses révèle une dégradation de la solvabilité des locataires concernés. Elle provient également de redditions de charges débitrices qui nécessitent dans certains cas la mise en place de mesures d'accompagnement.



## ● Travaux sur le patrimoine

Les travaux d'entretien courants sont restés stables, 16 648,53 euros contre 16 417,83 euros en 2015. En revanche, les grosses réparations ont augmenté passant de 15 817,29 euros en 2015 à 25 674,57 euros en 2016. Elles concernent pour l'essentiel des travaux de remise en état d'appartements (27 relocations dans l'année) et quelques travaux en parties communes.

Les chiffres portés dans le tableau ci-dessous reprennent :

- le montant de l'ensemble des travaux de toute nature réalisés (grosses réparations couvertes par la provision, aménagements et installations, climatisations, entretiens courants, remises en état locatif, travaux de restructurations),
- le montant de la provision pour grosses réparations existant au 31 décembre.

### 2016

	Coût TTC (euros)
Travaux réalisés	42 323,10
Provisions pour travaux au 31 décembre	170 571,67

### Nature des travaux réalisés en 2016

#### Gros travaux

Dont les plus significatifs sont :

Adresse		Nature des travaux	Coût TTC (euros)
78400 CHATOU	3, rue des Écoles	Travaux de peinture	7 854,00
92800 PUTEAUX	28, rue Parmentier	Travaux de peinture	5 958,70
69009 LYON	22, rue des Tuilleries	Installation platine	4 355,20

#### Travaux d'entretien

Dont les plus significatifs sont :

Adresse		Nature des travaux	Coût TTC (euros)
75020 PARIS	107, rue Haxo	Remise en état d'appartement	5 210,63
91320 WISSOUS	13, rue Gilbert Robert	Diverses remise en état	4 527,84
92800 PUTEAUX	28, rue Parmentier	Remplacement chauffe eau et ballon électrique	2 697,06

## Expertises et répartition du patrimoine

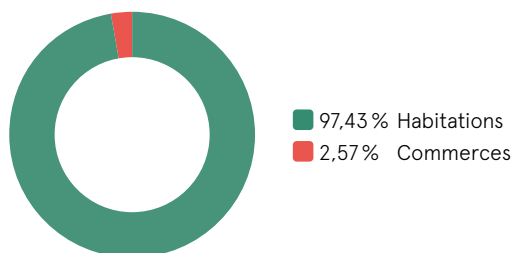
La valeur vénale des immeubles au 31 décembre 2016, résultant des expertises réalisées conformément aux règles en vigueur, ressort à 36 560 000 contre 35 921 000 euros en 2015 soit une augmentation de 1,78 %.

### ● Répartition du patrimoine en surface et en % au 31 décembre 2016

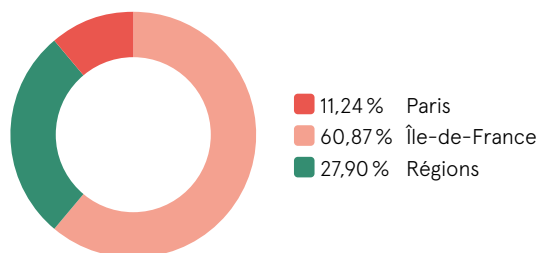
Au 31 décembre 2016, la surface acquise par Multihabitation 4 est de 8 040 m<sup>2</sup>. (Lorsque les biens sont en indivision, la surface est prise en proportion de la quote-part indivise).

	Habitations	Commerces	Total (m <sup>2</sup> )	Total (%)
Paris	697	207	903	11,24 %
Île-de-France	4 894		4 894	60,87 %
Régions	2 243		2 243	27,90 %
<b>TOTAL (m<sup>2</sup>)</b>	<b>7 834</b>	<b>207</b>	<b>8 040</b>	
<b>TOTAL % (hors parking)</b>	<b>97,43 %</b>	<b>2,57 %</b>		<b>100,00 %</b>

● Répartition par nature de locaux du patrimoine en surface et en % au 31 décembre 2016



● Répartition géographique du patrimoine en surface et en % au 31 décembre 2016



## ● Répartition du patrimoine en valeur vénale et en % au 31 décembre 2016

	Habitation	Commerces	Total (euros)	Total (%)
Paris	4 800 000,00	1 935 000,00	6 735 000,00	18,42 %
Île-de-France	7 110 000,00		7 110 000,00	19,45 %
Régions	22 715 000,00		22 715 000,00	62,13 %
<b>TOTAL 2016 (euros)</b>	<b>34 625 000,00</b>	<b>1 935 000,00</b>	<b>36 560 000,00</b>	
TOTAL 2015	34 175 000,00	1 746 000,00	35 921 000,00	
<b>TOTAL 2016 (%)</b>	<b>94,71%</b>	<b>5,29%</b>		<b>100,00 %</b>

## Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Conformément à la réglementation, il est rappelé qu'aucun changement substantiel n'est intervenu au cours de l'exercice.

### Membres du Conseil de surveillance

Les mandats de l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance expirent à l'issue de la présente assemblée. Il est rappelé, à cet égard, qu'un appel à candidatures a été lancé par le biais du bulletin d'information du 31 janvier 2017.

Il appartiendra donc à l'assemblée générale de procéder au renouvellement du conseil de surveillance, lequel sera composé de 7 candidats au moins et 9 au plus ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2020 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2019.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après, conformément à l'article R 214-144 du Code monétaire et financier, les informations relatives aux associés ayant fait acte de candidature :

#### Personnes physiques :

**Laurent ALTMAYER** – 38 ans

Détenant : 6 parts

Demeurant : 11, rue Bartholdi – 68400 Riedisheim

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : Ingénieur informatique

**Jean-Luc BRONSART** – 62 ans

Détenant : 51 parts

Demeurant : 10, avenue de la Forêt – 44250 Saint-Brévin les Pins

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : investisseur immobilier, bailleur privé  
Président du conseil de surveillance sortant

**Paul CHENEL** – 75 ans

Détenant : 10 parts

Demeurant : 76, boulevard Raymond Poincaré – 92380 Garches

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : ancien dirigeant de société – président honoraire du Tribunal de Commerce de Nanterre  
Membre sortant

**Bertrand DE GELOES** – 69 ans

Détenant : 30 parts

Demeurant : 4, allée Prad Bihan – 56000 Vannes

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : chef d'entreprise  
Secrétaire du conseil de surveillance sortant

**Thierry DELEUZE** – 51 ans

Détenant : 5 parts

Demeurant : 3, rue Jules Simon – 75015 Paris

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : senior investor relations manager chez EDF

**Marie-José DUTEURTRE** – 63 ans

Détenant : 11 parts

Demeurant : 3, rue Toustain – 76600 Le Havre

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : professeur de mathématiques dans un lycée et gestionnaire de patrimoine

**Jacques de JUVIGNY** – 52 ans

Détenant : 101 parts

Demeurant : 2, impasse des Bonnes Gens – 67000 Strasbourg

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : directeur administratif et financier d'une association de santé au travail

Membre sortant

**Patrick KONTZ** – 62 ans

Détenant : 81 parts

Demeurant : 248, Chemin de Millas – 40600 Biscarosse

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : retraité de la gendarmerie,

Membre sortant

**Jacques Philippe MORILLON** – 52 ans

Détenant : 18 parts

Demeurant : 4, allée du Béarn – 91300 Massy

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : ingénieur informatique – investisseur privé  
Membre sortant

**Georges PUIPIER** – 71 ans

Détenant : 12 parts

Demeurant : 33C, chemin de Marandon – 42000 Saint-Etienne

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : cadre banque et finance à la retraite

**François RINCHEVAL** – 51 ans

Détenant : 13 parts

Demeurant : 2, rue Georges Fessard – 28000 Chartres

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : dirigeant d'un cabinet de gestion de patrimoine et conseil financier

Membre sortant

**Patrick SAMAMA** – 70 ans

Détenant : 30 parts

Demeurant : 8, rue de la Marine - Ile de la Jatte – 92200 Neuilly-sur-Seine

Références professionnelles et activité au cours des cinq dernières années : investisseur immobilier privé – retraité, ex-directeur financier de PME

Membre sortant

#### Personne morale :

**CRÉDIT MUTUEL ARKEA**

Détenant : 2 parts

Siège social : 1, rue Louis Lichou – 29480 Le Relecq-Kerhuon

Numéro d'immatriculation au RCS : 775 577 018 RCS Brest

Activité : établissement bancaire et financier

Membre sortant



## Procédure de contrôle interne

Au travers de l'organisation fonctionnelle du Groupe La Française, la société La Française Real Estate Managers et, par conséquent, l'ensemble des sociétés qu'elle gère, dont la SCPI Multihabitation 4, bénéficiant de la mise à disposition des directions de la « Conformité, Contrôle Interne et Risques Opérationnels » et « Risques » du Groupe.

### ● Les travaux de Contrôle Interne, Risques financiers et Risques Opérationnels s'articulent autour :

- du respect de la réglementation et du programme d'activité de la société de gestion ;
- du respect de l'intérêt des porteurs ;
- de l'organisation du processus de gestion, depuis les décisions d'investissement jusqu'aux activités opérationnelles ;
- du suivi des risques opérationnels et réglementaires ;
- du respect des dispositions déontologiques applicables à l'ensemble des collaborateurs, prestataires ou membres des conseils de surveillance pour la protection des investisseurs et la régularité des opérations.

### ● Le processus s'organise en trois niveaux :

**Les contrôles permanents de premier niveau** sont réalisés par les opérationnels qui exercent des contrôles directement sur les opérations qu'ils traitent et dont ils sont responsables et leur hiérarchie qui exerce des contrôles dans le cadre de procédures opérationnelles.

**Les contrôles permanents de second niveau** sont placés sous la responsabilité du Contrôle Interne et Risques Opérationnels qui a pour objectif de compléter les dispositifs de contrôle de premier niveau existants dans chaque service impliqué, au vu des obligations réglementaires et de l'organisation de la société.

**Les contrôles de troisième niveau** sont menés périodiquement par des audits externes.

Ces procédures de contrôle interne sont complétées par des contrôles externes indépendants : commissaires aux comptes et dépositaires.

## Accès à l'information

Les porteurs sont informés qu'une information détaillée dans le cadre de la Directive Européenne Solvabilité 2 (2009/138/CE) peut être transmise aux investisseurs relevant du Code des Assurances afin de satisfaire uniquement à leurs obligations prudentielles. Cet élément transmis n'est pas de nature à porter atteinte aux droits des autres porteurs ; ces investisseurs s'étant engagés à respecter les principes repris à la position AMF 2004-07.

## Suivi et gestion des risques auxquels la SCPI est exposée

### ● Profil de risque

Les parts de SCPI sont des supports de placement à long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification de votre patrimoine.

**Risque de perte en capital :** la SCPI comporte un risque de perte en capital et le montant du capital investi n'est pas garanti.

**Risque de marché immobilier :** comme tout investissement, l'immobilier présente des risques : risques de gestion discrétionnaire, de contrepartie (locataire,...), d'absence de rendement ou de perte de valeur, qui peuvent toutefois être atténués par la diversification immobilière et locative du portefeuille de la SCPI. Pour les SCPI investissant en Europe, le rendement pourrait être impacté (i) par la fiscalité appliquée dans les pays dans lesquels elles détiendront des parts et/ou l'existence ou non de conventions fiscales que la France aurait pu conclure, et (ii) par d'éventuels coûts de change en cas d'investissement hors de la zone euro.

**Risque de liquidité :** la SCPI n'étant pas un produit coté, elle présente une liquidité moindre comparée aux actifs financiers, et la revente des parts n'est pas garantie par la SCPI. Les conditions de cession (délais, prix) peuvent ainsi varier en fonction de l'évolution du marché de l'immobilier et du marché des parts de SCPI.

**Risque lié au crédit :** l'attention du souscripteur est également attirée sur le fait que la SCPI peut recourir à l'endettement dans les conditions précisées dans sa note d'information.

### ● Suivi et évaluation des risques

#### Évaluation des risques par la société de gestion

La gestion des risques de La Française Real Estate Managers est une partie intégrante de la gestion de portefeuille, de ses procédures d'investissement et du cycle de vie de l'immeuble. Les risques sont ainsi identifiés, analysés et contrôlés de façon systématique en tenant compte d'analyses, d'indicateurs ou de scénarios en fonction des profils des produits.

La Française Real Estate Managers a intégré ces exigences et est soucieuse d'améliorer sa gestion du risque de façon permanente.

Une cartographie et une politique des risques sont définies par catégorie de produit, couvrant pour l'essentiel les éléments suivants :

- identification des risques ;
- politique de risque ;
- analyse et mesure des risques ;
- surveillance et gestion des risques ;
- contrôle des risques ;
- documentation et communication.

Par exemple, le suivi du risque de perte potentielle lié au marché locatif, intègre les risques de vacance, de concentration géographique ou sectorielle ou de réversion des loyers.

## Prévention des conflits d'intérêts

Afin de satisfaire aux obligations réglementaires et de répondre au mieux aux intérêts des associés, le Groupe La Française a recensé les situations de conflits d'intérêts susceptibles d'être rencontrées par elle ou par les entités et les collaborateurs du Groupe. Dans le cadre de la gestion des situations de conflits d'intérêts potentiels, le Groupe La Française se base sur les principes suivants : déontologie, séparation des fonctions, mise en place de procédures internes, mise en place d'un dispositif de contrôle.

## Provenance des fonds

Conformément à ses obligations, La Française Real Estate Managers reste vigilante sur la provenance et la destination des fonds tant à l'actif et au passif des véhicules qu'elle gère.

## Rémunération

Le gestionnaire attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement européen et du conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (« **Directive AIFM** »).

Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

Au cours de l'exercice, le montant total des rémunérations annoncées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel (soit 150 personnes bénéficiaires) s'est élevé à 6 629 768,67 euros, pour 75 véhicules gérés.

Le gestionnaire s'est donc doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de ses textes de transposition (la « **Population Identifiée** »). Le gestionnaire a ainsi mis en œuvre des pratiques d'évaluation adaptées à la population identifiée en relation avec les fonctions exercées notamment au niveau de la gestion, des risques. En outre, le gestionnaire a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à limiter les risques de conflits d'intérêts.

La politique de rémunération est revue annuellement par le Comité des Rémunérations du gestionnaire.

La politique de rémunération synthétique est détaillée sur le site internet de la société de gestion :

<https://www.lafrancaise-gam.com/fileadmin/docs/corporate/PolitiqueRemunerationLFREM.pdf>





# TABLEAUX COMPLÉTANT LE RAPPORT DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

## Évolution du capital au cours de l'année (en euros)

Année	Montant du capital nominal au 31 décembre	Montant des capitaux apportés à la SCPI par les associés lors des souscriptions au cours de l'année <sup>(1)</sup>	Nombre de parts au 31 décembre	Nombre d'associés au 31 décembre	Rémunération hors taxes de la Société de Gestion lors des souscriptions (au cours de l'année)	Prix d'entrée au 31 décembre <sup>(2)</sup>
2012	30 470 000,00	-	24 376	664		1 003,51
2013	30 470 000,00	-	24 376	666		1 015,60
2014	30 470 000,00	-	24 376	666		N.D.
2015	30 470 000,00	-	24 376	665		1 051,19
2016	30 470 000,00	-	24 376	663		1 078,76

<sup>(1)</sup> Diminué des retraits.

<sup>(2)</sup> Prix payé par l'acquéreur ou le souscripteur.

## Évolution du prix de la part

	2012	2013	2014	2015	2016
Prix d'entrée <sup>(1)</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier (euros)	990,82	1 003,51	1 015,60	N.D.	1 051,19
Dividende versé au titre de l'année <sup>(2)</sup> (euros)	40,08	40,08	40,08	40,08	40,08
dont distribution de report à nouveau (en %)	7,06%		0,65%	0,15%	0,88%
Taux de distribution sur valeur de marché <sup>(3)</sup>	2,67%	2,67%	2,67%	2,67%	2,67%
Report à nouveau cumulé par part <sup>(4)</sup> (euros)	8,96	12,28	12,02	11,95	11,07

<sup>(1)</sup> Prix payé par l'acquéreur ou le souscripteur.

<sup>(2)</sup> Dividende pour une part ayant eu jouissance au 1<sup>er</sup> janvier.

<sup>(3)</sup> Le taux de distribution sur la valeur de marché est la division :

(i) du dividende brut avant prélèvement fiscal obligatoire versé au titre de l'année n (y compris les acomptes exceptionnels et quote-part de plus values distribuées),

(ii) par le prix historique de 1 500 euros.

<sup>(4)</sup> Report à nouveau après affectation du résultat.

## Évolution du marché des parts

Année	Nombre de parts échangées	% sur le nombre total de parts en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier	Délai moyen d'exécution d'une transaction	Nombre de parts en attente au 31 décembre	Rémunération de la société de gestion sur les cessions (euros HT)
2012	48	0,19%	1,5 mois	-	125,73
2013	103	0,42%	1,5 mois	-	49,75
2014	72	0,30 %	1,5 mois	-	299,66
2015	80	0,33%	1,5 mois	-	-
2016	87	0,36%	1,5 mois	-	-

## Évolution par part en jouissance des résultats financiers au cours des 5 derniers exercices (en euros T.T.C. et en % des revenus)

	2012		2013		2014		2015		2016	
	Montant	% du total des revenus	Montant	% du total des revenus	Montant	% du total des revenus	Montant	% du total des revenus	Montant	% du total des revenus
<b>REVENUS</b>										
Recettes locatives brutes	55,57	98,51	60,72	99,33	60,84	99,24	61,15	99,71	60,90	99,82
Produits financiers avant prélèvement fiscal obligatoire	0,81	1,44	0,41	0,67	0,21	0,34	0,18	0,29	0,04	0,06
Produits divers	0,02	0,04			0,26	0,42			0,08	0,12
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>56,41</b>	<b>100,00</b>	<b>61,13</b>	<b>100,00</b>	<b>61,31</b>	<b>100,00</b>	<b>61,35</b>	<b>100,00</b>	<b>61,01</b>	<b>100,00</b>
<b>CHARGES</b>										
Commission de gestion	6,67	11,82	7,23	11,83	7,24	11,81	7,28	11,86	6,89	11,29
Autres frais de gestion *	1,71	3,03	1,67	2,73	2,22	3,62	2,51	4,09	1,95	3,20
Entretien du patrimoine au cours de l'exercice	0,24	0,43			0,67	1,10	0,67	1,10	0,68	1,12
Charges immobilières non récupérées	8,60	15,25	6,98	11,42	8,61	14,05	9,16	14,94	9,27	15,20
<b>SOUS TOTAL CHARGES EXTERNES</b>	<b>17,22</b>	<b>30,53</b>	<b>15,88</b>	<b>25,98</b>	<b>18,75</b>	<b>30,58</b>	<b>19,62</b>	<b>31,98</b>	<b>18,79</b>	<b>30,80</b>
<b>Amortissements nets</b>										
- patrimoine										
- autres (charges à étaler)										
<b>Provisions</b>										
- dotation provision pour grosses réparations	1,67	2,96	1,82	2,98	1,83	2,98	1,83	2,99	1,83	2,99
- dotation nette aux autres provisions **	0,27	0,47	(0,07)	(0,11)	0,91	(1,49)	(0,13)	(0,21)	1,19	1,96
<b>SOUS TOTAL CHARGES INTERNES</b>	<b>1,94</b>	<b>3,43</b>	<b>1,75</b>	<b>2,86</b>	<b>2,74</b>	<b>4,47</b>	<b>1,71</b>	<b>2,78</b>	<b>3,02</b>	<b>4,95</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19,16</b>	<b>33,97</b>	<b>17,63</b>	<b>28,84</b>	<b>21,49</b>	<b>35,04</b>	<b>21,33</b>	<b>34,76</b>	<b>21,81</b>	<b>35,75</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>37,25</b>	<b>66,03</b>	<b>43,50</b>	<b>71,16</b>	<b>39,83</b>	<b>64,96</b>	<b>40,02</b>	<b>65,24</b>	<b>39,20</b>	<b>64,25</b>
Variation du report à nouveau	(2,83)	(5,02)	3,32	5,43	(0,26)	(0,42)	(0,06)	(0,10)	(0,88)	(1,44)
Revenus distribués avant prélèvement fiscal obligatoire	40,08	71,06	40,08	65,57	40,08	65,37	40,08	65,34	40,08	65,70
Revenus distribués après prélèvement fiscal obligatoire	39,72	70,42	39,91	65,29	40,01	65,26	40,01	65,22	40,06	65,66

\* Ce poste comprend les frais suivants nets de leurs transferts de charges : les honoraires du commissaire aux comptes, les honoraires de commercialisation et d'expertise du patrimoine, les frais de publication, les frais d'assemblées et de conseils de surveillance, les frais bancaires, les frais d'actes, la cotisation AMF, les pertes sur créances irrécouvrables, les commissions de souscription ainsi que les charges financières et exceptionnelles.

\*\* Dotation de l'exercice diminuée des reprises.

## Emploi des fonds (en euros)

	Total au 31/12/2015 *	Durant l'année 2016	Total au 31/12/2016
Fonds collectés	36 564 000,00		36 564 000,00
Cessions d'immeubles			
Plus et moins-values sur cessions			
Prélèvements sur primes d'émission et de fusion	(3 839 541,75)		(3 839 541,75)
Achats d'immeubles	(32 093 482,26)		(32 093 482,26)
Frais d'acquisition des immobilisations	(610 808,93)		(610 808,93)
<b>SOMMES RESTANT À INVESTIR</b>	<b>20 167,06</b>		<b>20 167,06</b>

\* Depuis l'origine de la société.

# Déclaration fiscale

## Personnes physiques

Les SCPI sont dotées de la transparence fiscale. Leurs associés déclarent, en conséquence, leur quote-part des revenus encaissés par la SCPI au cours de l'exercice et non les revenus qu'ils perçoivent directement de celle-ci.

Les revenus de la SCPI Multihabitation 4 sont constitués :

- des revenus fonciers qui, provenant de la location des immeubles, sont imposables après imputation des charges déductibles ;
- des revenus financiers générés par le placement de la trésorerie disponible. Ces revenus sont en principe soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire de 24 %.

Par ailleurs, les déficits résultant des dépenses déductibles, autres que les intérêts d'emprunts, sont déductibles du revenu global dans la limite annuelle de 10 700,00 euros.

Les revenus à déclarer ont été déterminés comme suit pour l'exercice 2016 :

Revenu Foncier	(euros)	Revenu Financier	(euros)
Revenu brut	1 482 959	Revenu	1 463
Autres charges déductibles	852 010	Soit par part pleine jouissance	0,06
Revenu net	630 949	Soit par part pleine jouissance après prélèvement fiscal obligatoire	0,04
Soit par part pleine jouissance	25,88		

## Personnes morales

	(euros)		(euros)
Bénéfice net comptable au titre des BIC *	955 463,58	Bénéfice net comptable au titre de l'IS *	955 463,58
Réintégration		Réintégration	
Déduction (Plus-values nettes à long terme)		Déduction	
Résultat fiscal	955 463,58	Résultat fiscal	955 463,58

\* Plus ou moins values comptables comprises.

\* Plus ou moins values comptables comprises.

## Informations sur les délais de paiement

En application de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau suivant la décomposition, à la date de clôture de soldes des dettes fournisseurs par date d'échéance, ainsi qu'un rappel du tableau à fin d'année précédente à titre de comparaison.

	Dettes échues à la clôture	Échéances (J = date de clôture)					Hors échéances	Total dettes fournisseurs
		à J+15	entre J+16 et J+30	entre J+31 et J+45	entre J+46 et J+60	au-delà de J+60		
Échéances au 31/12/2016								
Fournisseurs	37 043,98						37 043,98*	
Fournisseurs d'immobilisations**								
<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>37 043,98</b>						<b>37 043,98</b>	
Échéances au 31/12/2015								
Fournisseurs	56 992,18						56 992,18*	
Fournisseurs d'immobilisations**								
<b>TOTAL À PAYER</b>	<b>56 992,18</b>						<b>56 992,18</b>	

\* Les comptes de dettes fournisseurs incluent des soldes débiteurs pour certains fournisseurs.

\*\* Les comptes de dettes fournisseurs d'immobilisations incluent des montants relatifs à des achats de VEFA pour lesquelles les règlements s'effectuent en fonction d'appels de fonds dont les dates de règlement sont contractuelles.

## Notes

A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page and filling most of its vertical space.





# RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes en vigueur, notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Votre Conseil s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice afin d'examiner l'évolution du marché des parts et du patrimoine ainsi que les comptes de la Société. Les représentants de la Société de gestion, présents lors de nos réunions, nous ont fourni toutes les informations et les explications nécessaires.

Nous sommes donc en mesure de faire les observations et commentaires qui suivent.

## Évolution du patrimoine et gestion locative

Entièrement constitué, le patrimoine de Multihabitation 4 comprend 138 lots dont 1 commerce.

À la fin de l'exercice, sur les 138 lots constituant le patrimoine, aucun ne reste à louer, 3 lots sont réservés et aucun lot n'est sous congé. Le taux d'occupation financier sur l'année ressortait au 31 décembre 2016 à 97,29 %.

La valeur vénale du patrimoine immobilier, résultant des expertises réalisées, dont nous avons pris connaissance, s'établit à 36 560 000,00 euros droits et frais inclus.

## Marché des parts

Le marché des parts a enregistré les cessions de 87 parts, qui ont été échangées sur la base d'un prix moyen payé par l'acquéreur de 1072,51 euros.

Compte tenu de la perte de l'avantage fiscal liée à la cession des parts, ce prix demeure non représentatif de la valeur de notre société.

## Résultat de l'exercice 2016

Notre réunion du 9 mars 2017 à laquelle a été convié le Commissaire aux comptes, a été consacrée à l'examen des comptes de l'exercice.

Au titre de l'exercice 2016, les loyers quittancés sont de 1 484 407,80 euros. Le résultat de l'exercice s'élève à 955 463,58 euros, correspondant à un résultat par part de 39,20 euros. La distribution a été maintenue à 40,08 euros.

## Conventions visées par l'article L. 214-106 du code monétaire et financier

Les conventions visées par l'article L. 214-106 du code monétaire et financier sont détaillées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

## Projet de résolutions

Le projet de résolutions qui vous est soumis par la Société de gestion n'appelle pas, de notre part, d'autres observations que celles figurant ci-dessus. Par conséquent nous vous invitons à approuver l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées.

## Conseil de surveillance

Arrivant au terme de nos mandats, nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée au cours de ces années, ainsi que la société de gestion et le commissaire aux comptes qui ont fait diligence pour faciliter l'accomplissement de notre mission.

L'ensemble des membres sollicite le renouvellement de leur mandat afin de continuer à défendre vos intérêts et de maintenir avec la Société de gestion, dans le souci permanent d'indépendance vis-à-vis de cette dernière, le dialogue indispensable à des échanges critiques et constructifs. Au regard de leur engagement et de leur assiduité, nous vous remercions de bien vouloir leur renouveler votre confiance.

Pour le Conseil de Surveillance,  
Monsieur Jean-Luc BRONSART, Président



# TEXTE DES RÉOLUTIONS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

## Première résolution

### Rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance, du commissaire aux comptes - Approbation des comptes sociaux - Quitus à la société de gestion

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance et du commissaire aux comptes, approuve le rapport de la société de gestion dans toutes ses parties ainsi que les comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils sont présentés et qui font ressortir un bénéfice net de 955 463,58 euros.

L'Assemblée donne quitus à la société La Française Real Estate Managers pour sa gestion et lui renouvelle en tant que de besoin sa confiance aux fins d'exécution de son mandat dans toutes ses dispositions.

## Deuxième résolution

### Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée Générale constate l'existence d'un bénéfice de 955 463,58 euros qui, augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent, soit 291 376,11 euros, correspond à un bénéfice distribuable de 1 246 839,69 euros, somme qu'elle décide de répartir comme suit

- à titre de distribution une somme de 976 990,08 euros (correspondant au montant total des acomptes déjà versés),
- au report à nouveau une somme de 269 849,61 euros.

## Troisième résolution

### Approbation des valeurs de la société arrêtées au 31 décembre 2016

L'Assemblée Générale après avoir pris connaissance de l'état annexe au rapport de gestion, approuve cet état dans toutes ses parties ainsi que les valeurs de la société arrêtées au 31 décembre 2016, telles qu'elles lui sont présentées et qui s'établissent comme suit :

- valeur comptable :  
32 383 498,93 euros, soit 1 328,50 euros par part,
- valeur de réalisation :  
37 020 588,34 euros, soit 1 518,73 euros par part,
- valeur de reconstitution :  
43 772 091,11 euros, soit 1 795,70 euros par part.

## Quatrième résolution

### Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L 214-106 du code monétaire et financier

L'Assemblée Générale après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les opérations visées à l'article L.214-106 du Code Monétaire et Financier, prend acte de ce rapport et en approuve le contenu.

## Cinquième résolution

### Nomination de sept associés candidats ou de neuf associés candidats au plus en qualité de membres du conseil de surveillance

L'assemblée générale, prenant acte que le mandat de l'ensemble des membres du conseil de surveillance suivants, arrive à échéance à l'issue de la présente assemblée, à savoir :

- Jean-Luc BRONSART,
- Paul CHENEL,
- CRÉDIT MUTUEL ARKEA,
- Bertrand DE GELOES,
- Jacques-Léonard de JUVIGNY,
- Patrick KONTZ,
- Jacques MORILLON,
- François RINCHEVAL,
- Patrick SAMAMA.

Décide que sont nommés en qualité de nouveaux membres du conseil de surveillance, pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale de 2020 appelée à statuer sur les comptes de 2019, les sept associés candidats au moins ou les neuf associés candidats au plus ayant obtenu le plus grand nombre de voix, dans la liste ci-dessous :

Candidats	Élu / Non élu	Nombre de voix
<b>Personnes physiques :</b>		
Laurent ALTMAYER		
Jean-Luc BRONSART		
Paul CHENEL		
Bertrand DE GELOES		
Thierry DELEUZE		
Marie-José DUTEURTRE		
Jacques de JUVIGNY		
Patrick KONTZ		
Jacques Philippe MORILLON		
Georges PUIPIER		
François RINCHEVAL		
Patrick SAMAMA		
<b>Personne morale :</b>		
CRÉDIT MUTUEL ARKEA		

## Sixième résolution

### Pouvoirs en vue des formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal en vue d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité consécutives à l'adoption des résolutions précédentes.



# COMPTES ANNUELS

## État du patrimoine au 31 décembre 2016 (euros)

	EXERCICE 2016		EXERCICE 2015	
	Valeurs bilantielles	Valeurs estimées	Valeurs bilantielles	Valeurs estimées
<b>PLACEMENTS IMMOBILIERS</b>				
<b>Immobilisations locatives</b>	<b>32 093 482,26</b>	<b>36 560 000,00</b>	<b>32 093 482,26</b>	<b>35 921 000,00</b>
Terrains et constructions	32 093 482,26	36 560 000,00	32 093 482,26	35 921 000,00
Constructions sur sol d'autrui				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres immobilisations locatives				
Titres, parts de sociétés à prépondérance immobilière				
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>				
<b>Provisions liées aux placements immobiliers</b>	<b>(170 571,67)</b>		<b>(151 714,01)</b>	
Grosses réparations à répartir sur plusieurs exercices	(170 571,67)		(151 714,01)	
Travaux de remise en état à répartir sur plusieurs exercices				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL I</b>	<b>31 922 910,59</b>	<b>36 560 000,00</b>	<b>31 941 768,25</b>	<b>35 921 000,00</b>
<b>TITRES, PARTS ET CRÉANCES RATTACHÉES</b>				
Titres, parts et actions détenus par la SCPI				
<b>TOTAL II</b>				
<b>AUTRES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>24 023,09</b>	<b>24 023,09</b>	<b>23 813,90</b>	<b>23 813,90</b>
Associés capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles d'exploitation				
Immobilisations financières	24 023,09	24 023,09	23 813,90	23 813,90
<b>Créances</b>	<b>63 214,05</b>	<b>63 214,05</b>	<b>103 506,11</b>	<b>103 506,11</b>
Locataires et comptes rattachés	75 652,03	75 652,03	93 060,61	93 060,61
Provisions pour dépréciation des créances	(53 043,62)	(53 043,62)	(23 928,77)	(23 928,77)
Créances fiscales et sociales	8 399,10	8 399,10	1 032,82	1 032,82
Fournisseurs et comptes rattachés	104,54	104,54	2 481,44	2 481,44
Autres créances	32 102,00	32 102,00	30 860,01	30 860,01
Provisions pour dépréciation des autres créances				
<b>Valeurs de placement et disponibilités</b>	<b>1 232 116,14</b>	<b>1 232 116,14</b>	<b>1 154 827,27</b>	<b>1 154 827,27</b>
Valeurs mobilières de placement				
Fonds de remboursement				
Autres disponibilités	1 232 116,14	1 232 116,14	1 154 827,27	1 154 827,27
<b>Provisions générales pour risques et charges</b>				
<b>Dettes</b>	<b>(858 764,94)</b>	<b>(858 764,94)</b>	<b>(818 890,10)</b>	<b>(818 890,10)</b>
Dettes financières	(138 760,35)	(138 760,35)	(140 712,41)	(140 712,41)
Dettes d'exploitation	(138 671,47)	(138 671,47)	(108 006,28)	(108 006,28)
Dettes diverses	(581 333,12)	(581 333,12)	(570 171,41)	(570 171,41)
<b>TOTAL III</b>	<b>460 588,34</b>	<b>460 588,34</b>	<b>463 257,18</b>	<b>463 257,18</b>
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF ET PASSIF</b>				
Charges constatées d'avance				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL IV</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES COMPTABLES</b>	<b>32 383 498,93</b>		<b>32 405 025,43</b>	
<b>VALEUR ESTIMÉE DU PATRIMOINE*</b>		<b>37 020 588,34</b>		<b>36 384 257,18</b>

\* Cette valeur correspond à la valeur de réalisation définie aux articles L214-109 et R214-157 du Code monétaire et financier.

## Variation des capitaux propres au 31 décembre 2016 (euros)<sup>(1)</sup>

Capitaux propres comptables Évolution au cours de l'exercice	Situation d'ouverture	Affectation résultat 2015	Autres mouvements	Situation au 31/12/2016
<b>Capital</b>	<b>30 470 000,00</b>			<b>30 470 000,00</b>
Capital souscrit	30 470 000,00			30 470 000,00
Capital en cours de souscription				
<b>Primes d'émission</b>	<b>1 643 649,32</b>			<b>1 643 649,32</b>
Prime d'émission	6 094 000,00			6 094 000,00
Prime d'émission en cours de souscription				
Prélèvement sur prime d'émission	(4 450 350,68)			(4 450 350,68)
Écarts sur remboursements de parts				
<b>Prime de fusion</b>				
Prime de fusion				
Prélèvement sur prime de fusion				
<b>Écart de réévaluation</b>				
Écart de réévaluation				
Amortissement prélevé sur écart de réévaluation				
Écart sur dépréciation des immeubles d'actif				
<b>Réserves indisponibles</b>				
<b>Fonds de remboursement prélevé sur le résultat distribuable</b>				
<b>Plus ou moins-values sur cessions d'immeubles</b>				
<b>Réserves</b>				
Fonds de réinvestissement				
<b>Report à nouveau</b>	<b>292 924,17</b>	<b>(1 548,06)</b>		<b>291 376,11</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(1 548,06)</b>	<b>1 548,06</b>	<b>(21 526,50)</b>	<b>(21 526,50)</b>
Résultat de l'exercice avant acomptes et prélèvement fiscal obligatoire	975 442,02	(975 442,02)	955 463,58	955 463,58
Acomptes sur distribution	(975 349,89)	975 349,89	(976 435,27)	(976 435,27)
Prélèvement libératoire payé pour compte	(1 640,19)	1 640,19	(554,81)	(554,81)
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>32 405 025,43</b>		<b>(21 526,50)</b>	<b>32 383 498,93</b>

<sup>(1)</sup> Correspond à la colonne «Valeurs bilantielles» de l'état du patrimoine.

## Compte de résultat au 31 décembre 2016 (euros)

CHARGES	31/12/2016	31/12/2015
CHARGES IMMOBILIÈRES	436 999,19	452 335,75
<b>Charges ayant leur contrepartie en produits</b>	<b>168 657,97</b>	<b>181 795,91</b>
<b>Charges d'entretien du patrimoine locatif</b>	<b>16 648,53</b>	<b>31 325,23</b>
<b>Grosses réparations et travaux exceptionnels</b>	<b>25 674,57</b>	<b>15 817,29</b>
<b>Charges immobilières non récupérables</b>	<b>226 018,12</b>	<b>223 397,32</b>
Charges locatives non récupérables	166 831,75	159 637,76
Charges locatives sur locaux vacants	7 118,37	7 813,66
Autres charges immobilières non récupérables	52 068,00	55 945,90
CHARGES D'EXPLOITATION	292 455,92	287 873,69
<b>Diverses charges d'exploitation</b>	<b>215 355,73</b>	<b>238 469,33</b>
Rémunération de la société de gestion	167 836,22	177 347,43
Honoraires	31 917,49	24 440,59
Autres services extérieurs	6 393,20	27 681,31
Impôts, taxes et versements assimilés		
Autres charges	9 208,82	9 000,00
<b>Dotations aux amortissements d'exploitation</b>		
<b>Dotations aux provisions d'exploitation</b>	<b>77 100,19</b>	<b>49 404,36</b>
Provisions pour créances douteuses	32 567,96	4 676,08
Provisions pour grosses réparations et travaux de remise en état	44 532,23	44 728,28
Provisions pour risques et charges		
CHARGES FINANCIÈRES		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,21	0,72
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>729 455,32</b>	<b>740 210,16</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)</b>	<b>955 463,58</b>	<b>975 442,02</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 684 918,90</b>	<b>1 715 652,18</b>

PRODUITS	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE	1 653 065,77	1 672 738,53
<b>Produits de l'activité immobilière</b>	<b>1 653 065,77</b>	<b>1 672 738,53</b>
Loyers	1 484 407,80	1 490 942,62
Charges facturées	168 657,97	181 795,91
<b>Produits des activités annexes</b>		
<b>Revenus des titres immobilisés</b>		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	29 127,68	38 510,39
<b>Reprises d'amortissements d'exploitation</b>		
<b>Reprises de provisions d'exploitation</b>	<b>29 127,68</b>	<b>23 602,99</b>
Provisions pour créances douteuses	3 453,11	7 785,70
Provisions pour grosses réparations et travaux de remise en état	25 674,57	15 817,29
Provisions pour risques et charges		
<b>Transfert de charges d'exploitation</b>		<b>14 907,40</b>
PRODUITS FINANCIERS	868,45	4 398,31
<b>Intérêts des valeurs mobilières de placement</b>	<b>868,45</b>	<b>4 398,31</b>
<b>Reprises de provisions sur charges financières</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 857,00	4,95
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>1 857,00</b>	<b>4,95</b>
<b>Reprises de provisions produits exceptionnels</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 684 918,90</b>	<b>1 715 652,18</b>



Les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation ont été établis conformément :

- aux Conventions Générales Comptables, notamment dans le respect des principes de prudence, de continuité de l'exploitation, de permanence des méthodes et d'indépendance des exercices.
- aux règles spécifiques applicables aux Sociétés Civiles de Placements Immobiliers (SCPI) par le Code monétaire et financier qui a intégré depuis l'ordonnance n° 2000-1223 du 14 décembre 2000 la loi n°70-1300 du 31 décembre 1970 modifiée par la loi n° 93-1444 du 31 décembre 1993 ; par la loi n° 98-261 du 6 avril 1998 ; par l'arrêté du 26 avril 1995 et par le règlement 99-06 du 23 juin 1999 relatif aux dispositions comptables applicables aux SCPI.

## Informations sur les règles générales d'évaluation

### Dérogations

Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : néant ;

Aux hypothèses de base sur lesquelles sont fondés les comptes annuels : néant ;

À la méthode du coût historique dans la colonne « valeurs bilantielles » de l'état du patrimoine : néant.

### Précisions apportées sur les méthodes d'évaluation

● Selon les dispositions qui résultent du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 99-06 du 23 juin 1999 applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, les comptes annuels des SCPI comprennent :

- un bilan et une estimation des différents actifs, le tout regroupé dans l'état du patrimoine complété par un tableau d'analyse de la variation des capitaux propres ;
- un compte de résultat ;
- une annexe.

### ● Principales règles d'évaluation

#### Immobilisations locatives

Les immeubles locatifs sont inscrits dans la colonne « valeurs bilantielles » de l'état du patrimoine pour leur coût d'acquisition augmenté, s'il y a lieu, du montant des gros travaux réalisés pour favoriser leur mise en location.

Les immeubles acquis en VEFA\*, font l'objet d'une inscription à l'état du patrimoine en « immobilisations en cours » pour la totalité de l'engagement immobilier. Les versements au titre des appels de fonds se font au fur et à mesure de l'avancement des travaux par un compte de fournisseur d'immobilisations.

#### Provisions pour dépréciation de créances

La gestion immobilière est confiée à Foncia PM. En raison du décalage d'information sur les encaissements clients, nous prenons en compte les loyers et charges échus de plus de 2 mois diminués des commissions dues à la société de gestion et des dépôts de garantie.

Les provisions pour dépréciation des créances sont inscrites en déduction dans la colonne « valeurs bilantielles » de l'état du patrimoine.

### Valeur vénale des immeubles locatifs

En vertu des dispositions applicables aux SCPI, la colonne « Valeurs estimées » de l'état du patrimoine présente la valeur vénale des immeubles locatifs ainsi que la valeur nette des autres actifs de la SCPI.

La valeur ainsi obtenue correspond à la valeur de réalisation définie aux articles L.214-109 et R.214-157-1 du Code Monétaire et Financier.

La valeur vénale des immeubles locatifs résulte d'une expertise effectuée par la société Crédit Foncier Expertise en qualité d'expert indépendant.

Chaque immeuble doit faire l'objet d'une expertise tous les 5 ans, elle est actualisée par l'expert immobilier chaque année sans visite systématique de l'immeuble.

Les expertises et actualisations sont établies dans le respect des règles stipulées par la charte professionnelle des experts immobiliers conformément à la recommandation commune de l'AMF et du Conseil National de la Comptabilité d'octobre 1995.

L'expert détermine la valeur d'un immeuble locatif en mettant en œuvre deux méthodes :

- la méthode par comparaison directe de la valeur par référence à des transactions récentes comparables ;
- la méthode par capitalisation du revenu brut qui consiste à lui appliquer un taux de capitalisation conduisant à une valeur hors droit et hors frais.

Au 31 décembre 2016, la valeur d'expertise des immeubles s'élève à 36 560 000,00 euros.

### Amortissements et prélèvements sur prime d'émission

Les frais d'acquisition ainsi que la TVA non récupérable sur immobilisations sont prélevés sur la prime d'émission.

Les commissions de souscription versées à la société de gestion sont prélevées sur la prime d'émission.

### Plan d'entretien des immeubles locatifs

Des provisions pour grosses réparations sont constituées.

La provision est dotée chaque année d'un montant correspondant à 3% des loyers quittancés.

Au 31 décembre 2016, la provision de cette nature s'établit à 170 571,67 euros.

### Valeur des terrains

Le plan comptable préconise, lorsque la valeur du terrain ne peut être distinguée de la construction, de regrouper la comptabilisation de ces deux éléments. C'est la méthode retenue par la société, qui achète des immeubles existants.

\* VEFA : Vente en l'État Futur d'Achèvement

## Tableaux chiffrés (en euros)

### ● Tableau récapitulatif des placements immobiliers

	Exercice 2016		Exercice 2015	
	Valeurs comptables	Valeurs estimées	Valeurs comptables	Valeurs estimées
<b>Terrains et constructions locatives</b>				
Habitations	30 680 482,26	34 625 000,00	30 680 482,26	34 175 000,00
Commerces	1 413 000,00	1 935 000,00	1 413 000,00	1 746 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>32 093 482,26</b>	<b>36 560 000,00</b>	<b>32 093 482,26</b>	<b>35 921 000,00</b>

### ● Variation des immobilisations

	Exercice 2016
<b>Terrains et constructions</b>	
Solde Terrains et Constructions au 31/12/2015	32 093 482,26
<b>Solde Terrains et Constructions au 31/12/2016</b>	<b>32 093 482,26</b>
<b>Immobilisations financières</b>	
Solde des dépôts versés au 31/12/2015	23 813,90
Fonds de roulement versés aux syndicats	209,19
<b>Soldes des dépôts versés au 31/12/2016</b>	<b>24 023,09</b>

### ● Relevé des amortissements

Amortissements	Néant
----------------	-------

### ● Relevé des charges à étaler

Charges à étaler	Néant
------------------	-------

### ● Relevé des provisions

Provisions	Montant au 31/12/2015	Dotations 2016	Provisions utilisées ou reprises	Montant au 31/12/2016
Pour grosses réparations	151 714,01	44 532,23	25 674,57	170 571,67
Pour créances douteuses	23 928,77	32 567,96	3 453,11	53 043,62
<b>TOTAL</b>	<b>175 642,78</b>	<b>77 100,19</b>	<b>29 127,68</b>	<b>223 615,29</b>

### ● Affectation du résultat de l'exercice précédent

Résultat 2015	975 442,02
Report à nouveau 2015	292 924,17
<b>TOTAL DISTRIBUABLE</b>	<b>1 268 366,19</b>
Distribution 2015	976 990,08
Reconstitution du report à nouveau *	0,00
<b>REPORT À NOUVEAU APRES AFFECTATION DU RÉSULTAT</b>	<b>291 376,11</b>

\* Prélèvements sur la prime d'émission, pour chaque part nouvelle souscrite, du montant permettant le maintien du report à nouveau existant au 1<sup>er</sup> janvier de l'exercice.

## Tableaux chiffrés (en euros)

### ● Charges à payer et produits à recevoir

#### Charges à payer

Fournisseurs factures non parvenues	37 860,68
Locataires et comptes rattachés	1 878,02
Autres dettes d'exploitation	19 353,59
<b>TOTAL</b>	<b>59 092,29</b>

#### Produits à recevoir

Locataires factures à établir	5 195,69
Autres créances d'exploitation	17 127,59
Intérêts courus à recevoir	147,47
<b>TOTAL</b>	<b>22 470,75</b>

### ● Détail des créances locataires

Locataires	12 773,19
Locataires : factures à établir	5 195,69
Locataires : créances douteuses	57 683,15
<b>TOTAL</b>	<b>75 652,03</b>

### ● Indemnisation des membres du conseil de surveillance

<b>TOTAL</b>	<b>9 000,00</b>
--------------	-----------------

### ● Charges exceptionnelles

Diverses charges exceptionnelles	0,21
<b>TOTAL</b>	<b>0,21</b>

### ● Produits exceptionnels

Solde comptes fournisseurs	1 306,62
Solde comptes locataires	547,22
Divers produits exceptionnels	3,16
<b>TOTAL</b>	<b>1 857,00</b>

### ● Engagements donnés ou reçus

Cautions	Néant
----------	-------

### ● Promesses d'achat et de vente d'actifs immobiliers

Promesses d'acquisition	Néant
Promesses de vente	Néant
Opérations de valorisation	Néant



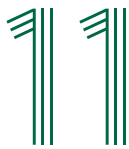


# TABLEAU DE COMPOSITION DU PATRIMOINE

Pour la classification des immeubles, il est tenu compte de leur affectation principale.

La valeur estimée du patrimoine ne figure pas par immeuble dans le tableau de composition du patrimoine en raison des arbitrages en cours ou à venir mais elle est présentée, par typologie d'actifs, dans le tableau récapitulatif de répartition du patrimoine en valeur vénale. Toutefois, l'inventaire détaillé des placements immobiliers, comportant cette information, est tenu à la disposition des associés qui en feraient la demande dans les conditions et conformément à l'article R.214-150 du Code monétaire et financier.

Nature	Date d'acquisition ou d'apport	Quote-Part (%)	Surface (m <sup>2</sup> )	Valeur d'acquisition ou d'apport (I) (euros)	Travaux et aménagements (II) (euros)	Valeur comptable 2016 (I+II) (euros)	Valeur comptable 2015 (euros)
<b>Commerces</b>							
75011 PARIS 10/12/14 rue Richard Lenoir	24/03/09	90,00 %	206,53	1 413 000,00		1 413 000,00	1 413 000,00
<b>TOTAL COMMERCES</b>			<b>206,53</b>	<b>1 413 000,00</b>		<b>1 413 000,00</b>	<b>1 413 000,00</b>
<b>Habitations</b>							
33520 BRUGES 10, av. Raymond Manaud	18/06/10	100,00 %	878,52	2 348 590,00		2 348 590,00	2 348 590,00
34000 MONTPELLIER 420 et 418, rue Fra Angelico	26/06/09	100,00 %	550,48	1 800 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00
69009 LYON 22, rue des Tuileries	06/03/09	100,00 %	814,10	2 185 190,82		2 185 190,82	2 185 190,82
75020 PARIS 107, rue Haxo	26/01/10	100,00 %	696,80	3 864 367,20		3 864 367,20	3 864 367,20
78400 CHATOU 3, rue des Écoles	18/06/09	100,00 %	387,60	1 733 415,00		1 733 415,00	1 733 415,00
91320 WISSOUS 13, rue Gilbert Robert	25/06/10	100,00 %	862,85	3 174 500,00		3 174 500,00	3 174 500,00
91320 WISSOUS 1, allée Maurice Ravel	18/02/10	100,00 %	176,80	559 572,00		559 572,00	559 572,00
91320 WISSOUS 7, allée Simone de Beauvoir	18/02/10	100,00 %	178,50	557 428,00		557 428,00	557 428,00
92270 BOIS-COLOMBES 15, avenue Michel Ricard	30/06/09	100,00 %	212,60	1 005 115,00		1 005 115,00	1 005 115,00
92290 CHATENAY-MALABRY 5, 7, 9, avenue du Bois	29/12/09	100,00 %	796,90	3 499 885,38		3 499 885,38	3 499 885,38
92320 CHATILLON 25, av. de la division Leclerc	11/06/10	100,00 %	781,80	3 409 140,51		3 409 140,51	3 409 140,51
92800 PUTEAUX 28, rue Parmentier	30/06/09	100,00 %	411,77	1 990 000,00		1 990 000,00	1 990 000,00
94170 LE PERREUX-SUR-MARNE 4, rue de l'Embarcadère	21/12/09	100,00 %	846,30	3 582 278,35		3 582 278,35	3 582 278,35
94320 THIAIS 79, bd de Stalingrad	29/09/10	100,00 %	238,57	971 000,00		971 000,00	971 000,00
<b>TOTAL HABITATIONS</b>			<b>7 833,59</b>	<b>30 680 482,26</b>		<b>30 680 482,26</b>	<b>30 680 482,26</b>
<b>TOTAL</b>			<b>8 040,12</b>	<b>32 093 482,26</b>		<b>32 093 482,26</b>	<b>32 093 482,26</b>



# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

## Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Civile de Placement Immobilier Multihabitation 4, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion de la Société Civile de Placement Immobilier. Les valeurs vénales des immeubles, titres, parts et actions détenus, présentées dans ces comptes, ont été déterminées par la société de gestion, sur la base de l'évaluation des immeubles réalisée par la société Crédit Foncier Expertise, expert indépendant nommé par votre assemblée générale du 7 juillet 2016. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes en coûts historiques et à apprécier la présentation d'ensemble des comptes. Nos travaux sur les informations relatives à la valeur vénale des immeubles, titres, parts et actions détenus, déterminée par la société de gestion, ont consisté à vérifier la cohérence de la valeur des immeubles avec le rapport de l'expert indépendant. Nous estimons que l'intervention de l'expert indépendant et nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux sociétés civiles de placement immobilier, tels qu'ils sont définis par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 99-06 du 23 juin 1999.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 15 mai 2017

**Le Commissaire aux Comptes**  
**Deloitte & Associés**  
**Jean-Pierre VERCAMER**

# RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

## Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 214-106 du Code monétaire et financier, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 214-106 du code monétaire et financier.

### Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### Convention conclue avec la société de gestion LA FRANÇAISE REM :

Conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts, la société de gestion LA FRANÇAISE REM est habilitée à recevoir les rémunérations suivantes :

- Un montant de 10 % HT maximum des recettes brutes annuelles HT (produits locatifs encaissés et produits financiers nets) de la société, à titre de remboursement des frais administratifs ainsi qu'à titre d'honoraires de gestion.

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2016 s'élève à 167 836,22 euros TTC.

- Une rémunération au titre de la recherche de capitaux ainsi que pour l'étude et la recherche des investissements, cette commission de souscription égale à 8,78 % hors taxes du montant, prime d'émission incluse, de chaque souscription, se répartissant comme suit :

- 6,75 % HT au titre de la recherche de capitaux.
- 2,03 % HT au titre de l'étude et de la recherche des investissements.

Au fur et à mesure des souscriptions, la société de gestion pourra prélever pour ses besoins, les sommes correspondantes sur les fonds sociaux. Les souscripteurs autorisent la société de gestion à prélever ses honoraires lors de la souscription.

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2016.

- Une commission de cession calculée sur le montant de la transaction immobilière.

Elle correspond à un montant de 1,25 % HT maximum du prix de cession (hors taxes, hors droits et hors frais) de l'actif immobilier.

Aucun montant n'a été comptabilisé au titre de l'exercice 2016.

Neuilly-sur-Seine, le 15 mai 2017

**Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés  
Jean-Pierre VERCAMER**







# LA FRANÇAISE

**La Française Real Estate Managers**

128, boulevard Raspail 75006 Paris - Tél. +33 (0)1 53 62 40 60 - Fax +33 (0)1 44 56 11 03  
balscpn@lafrancaise-group.com

Une société du Groupe La Française - [www.la-francaise.com](http://www.la-francaise.com)